

Communiqué de presse

Réaménagement de trois grands axes routiers de l'agglomération Lausanne-Morges

Améliorer les accès routiers de l'agglomération Lausanne-Morges : voici le but des trois chantiers lancés après Pâques par la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR). Ces réaménagements concernent trois grands axes, les routes cantonales du Lac (RC 1), de Romanel (RC 448) et de Berne (RC 601). Ces travaux visent à garantir la bonne cohabitation et la sécurité de toutes les catégories d'usagers, à favoriser la progression des transports publics et à développer le réseau des mobilités douces. Ils permettront également de réduire les nuisances sonores afin d'améliorer la qualité de vie des riverains.

La route de Berne (RC 601) est l'axe de l'agglomération Lausanne-Morges qui connaît la plus importante charge de trafic aux heures de pointe. Entre la jonction autoroutière et le carrefour des Croisettes, elle dessert un secteur en plein développement, avec notamment le Biopôle de Vennes, le P+R et le centre Aquatis, regroupant un hôtel et un futur aquarium/vivarium. La requalification de cette route vise à garantir la sécurité des usagers, des riverains, des piétons et des cyclistes, actuellement insuffisamment protégés. Durée des travaux : avril à novembre 2015 et avril à novembre 2016.

Le tronçon de la route de Romanel (RC 448) entre les carrefours de la Blécherette et du Solitaire sera déplacé sur une longueur d'environ 1000 mètres. Cette modification constitue une mesure d'accompagnement du futur dédoublement de la jonction autoroutière de la Blécherette, qui permettra également la réalisation du projet Métamorphose de la Ville de Lausanne, inscrit dans le cadre du Projet d'agglomération Lausanne-Morges. La nouvelle route comprendra trois voies de circulation et une piste cyclable bidirectionnelle. Durée des travaux : avril 2015 à avril 2016.

La Route du Lac (RC 1) constitue un des axes majeurs du sud de l'agglomération Lausanne-Morges. Avec le développement important des localités qui la jalonnent, elle a vu sa sollicitation croître fortement. Sa requalification est rendue nécessaire pour améliorer la fluidité des déplacements collectifs et individuels. Une première étape de travaux a été réalisée en 2011-2012 devant l'EPFL. Cette année, le chantier se poursuit à l'est, devant l'Université, entre les giratoires de Dorigny et de l'avenue Forel. Durée des travaux : avril à décembre 2015.

Plusieurs mesures sont prises pour limiter l'impact de ces chantiers sur le trafic. Cependant, aux heures de pointe, il faut s'attendre à des perturbations, surtout sur la route de Berne entre Vennes et Croisettes. Des mesures de communication particulières ont été mises en place pour ce chantier, notamment sous la forme de distributions de dépliants. De manière générale, la DGMR invite les pendulaires qui empruntent les trois axes à privilégier l'utilisation des transports publics et à avoir recours au covoiturage.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 7 avril 2015

Renseignements complémentaires :

DIRH, Pierre Bays, chef de la division infrastructure routière, DGMR, 021 316 72 37

www.vd.ch/themes/mobilite/routes/projets-routiers/